

LA VUE DANS UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL



La santé visuelle est un sujet qui préoccupe de plus en plus les Français : 75 % déclarent porter une correction optique (lunettes, lentilles...)¹. Pourtant peu se considèrent bien informés en matière de santé visuelle.

AMÉLIORER LE CONFORT DE VUE AU TRAVAIL

La vue de vos collaborateurs est fortement sollicitée au travail, que ce soit devant leur écran, en voiture pour se rendre sur son lieu de travail, ou encore sur une chaîne de production.

ENSEMBLE, RENFORÇONS L'INFORMATION

Opticien-lunetier diplômé, nous avons le savoir-faire pour accompagner au mieux les besoins des salariés de votre entreprise et pour proposer un service innovant et professionnel.

39% des salariés âgés de 50 ans et + déclarent avoir des difficultés pour voir même avec leurs lunettes²

74% des actifs utilisent leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail⁴

65 000 accidents oculaires se produisent chaque année au travail en France⁴

88% des salariés qui travaillent plus de 3h sur écran se plaignent de fatigue visuelle¹

Afin d'améliorer l'environnement de travail de vos salariés, nos équipes proposent des services sur mesure adaptés à leurs besoins.

PRÉVENIR

Sous forme d'exposition interactive innovante, d'ateliers participatifs, de conférences ou d'information en ligne, l'opticien vous propose d'informer les salariés de votre entreprise sur les bons gestes à adopter pour gagner en confort de vue au travail. Quelques thèmes possibles : préserver la vue devant un écran, limiter les risques d'éblouissement sur la route, adopter les bons gestes contre la fatigue visuelle...

REPÉRER LES TROUBLES VISUELS

L'opticien peut effectuer un contrôle de la vue, au sein de l'établissement. Il se déplace avec le matériel nécessaire.



DÉVELOPPER DES SOLUTIONS

L'opticien peut proposer des lunettes de sécurité à la vue aux salariés de votre entreprise qui sont exposés à des risques professionnels. Il peut aussi organiser une présentation des produits optiques (montures et verres) accompagnée de conseils en visagisme.

INNOVER

Immersion des salariés avec un casque de réalité virtuelle, dans des environnements professionnels, pour découvrir les bons gestes pour plus de confort de vue.

ACCOMPAGNER VOS SALARIÉS

- L'opticien vous soumet une convention de partenariat et s'engage à respecter la charte d'engagements Optic 2000
- Des outils de promotion peuvent être mis à disposition

VOS AVANTAGES

- Contribuer à améliorer la performance professionnelle de vos collaborateurs
- Renforcer le bien-être au travail en réduisant l'inconfort visuel (sécheresses oculaires, irritations, migraines...)
- Enrichir votre démarche de prévention santé